



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/48
8 novembre 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-huitième réunion
Montréal, 3-7 décembre 2012

COMPTES FINALS DE 2011

1. À sa 67^e réunion, le Comité exécutif a été saisi des comptes provisoires du PNUE concernant le Fonds multilatéral pour l'année 2011, soumis par le Trésorier. Les états financiers comprennent les comptes provisoires des agences d'exécution pour 2011 et les comptes du Secrétariat du Fonds pour le même exercice. Dans sa décision 67/33 a)i) et ii), le Comité exécutif a décidé de prendre note des comptes provisoires du Fonds multilatéral pour l'exercice 2011 et du fait que les comptes finals de 2011 lui seront présentés par le Trésorier lors de sa 68^e réunion et que tout autre redressement sera apporté, le cas échéant.

2. Les agences ont remis leurs comptes finals de 2011 au Trésorier avant la fin septembre 2012, dans les délais convenus. Comme les comptes de 2011 étaient déjà clos au moment de la réception des comptes finals des agences d'exécution, aucun changement n'a été apporté aux comptes du Fonds multilatéral présentés au Comité exécutif à sa 67^e réunion. Les différences relevées entre les comptes provisoires de 2011 des agences d'exécution, présentés dans les tableaux 1.1 à 1.7 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/35 (Annexe II joint) et leurs comptes finals soumis au Trésorier, sont indiquées dans les tableaux 1 et 2 ci-après et seront consignées dans les comptes de 2012.

Tableau 1

**DIFFERENCES ENTRE LES COMPTES PROVISOIRES ET LES COMPTES FINALS
DES AGENCES D'EXÉCUTION POUR 2011 : RECETTES (\$US)**

(1)	(2)	(3)	(4) = (3)-(2)
Agence	Recettes globales dans les comptes du Fonds pour 2011 (recettes provisoires déclarées par le Trésorier)	Recettes globales dans les comptes du Fonds pour 2011 (comptes finals)	Différence entre les comptes provisoires et les comptes finals
PNUD	671 401 776	671 722 877	321 101
PNUE	212 594 525	212 592 214	(2 311)
ONUDI	693 398 309	693 398 309	0
Banque mondiale	1 087 166 826	1 087 166 826	0

Tableau 2

**DIFFERENCES ENTRE LES COMPTES PROVISOIRES ET LES COMPTES FINALS
DES AGENCES D'EXÉCUTION POUR 2011 : DÉPENSES (\$US)**

(1)	(2)	(3)	(4) = (3)-(2)
Agence	Dépenses globales dans les comptes du Fonds pour 2011 (dépenses provisoires déclarées par le Trésorier)	Dépenses globales dans les comptes du Fonds pour 2011 (comptes finals)	Différence entre les comptes provisoires et les comptes finals
PNUD	585 221 426	585 563 314	341 888
PNUE	189 336 551	189 589 014	252 463
ONUDI	564 574 485	564 551 167	(23 318)
Banque mondiale	1 009 359 006	1 009 359 006	0

Contributions en souffrance de la Fédération de Russie

3. Dans sa décision 67/1 a), le Comité exécutif a décidé de prendre note, avec reconnaissance, de l'intention du gouvernement de la Fédération de Russie de débiter les paiements au Fonds multilatéral en 2013, sous réserve que les futures contributions de la Fédération de Russie ne soient pas associées aux contributions en souffrance des années antérieures. Il a également décidé (décision 67/1 c)) de prier le Trésorier de maintenir les contributions en souffrance de la Fédération de Russie dans la catégorie des

contributions en souffrance des comptes du Fonds. En présentant les comptes provisoires de 2011, le représentant du Secrétariat a indiqué que pour faire suite au rapport sur la question des contributions en souffrance de la Fédération de Russie, tel que présenté à la 67^e réunion, la mention «considered uncollectable» (considérées comme irrécouvrables) serait supprimée de la note de bas de page du tableau 1.2 et que celle-ci renverrait également aux normes comptables internationales. Le tableau 1.2 des comptes finals de 2011 renferme les changements demandés par le Comité à sa 67^e réunion. Ces changements devront par ailleurs être répercutés par le Trésorier dans les comptes du PNUE pour 2012 avant leur clôture en février-mars 2013, conformément à la décision 67/1 c).

RAPPORT D'AUDIT – principaux éléments et recommandations

4. Le Rapport du Comité des Commissaires aux comptes pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011 a été achevé et soumis au Directeur exécutif du PNUE. Dans sa décision 67/33(3), le Comité exécutif a demandé au Secrétariat de porter à l'attention du Comité exécutif tout élément de la vérification finale des comptes du PNUE par le Comité des Commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies pour la période biennale 2010-2011 d'intérêt pour le Fonds multilatéral.

5. En examinant le rapport, le Secrétariat du Fonds a relevé un certain nombre de questions clés susceptibles d'intéresser les membres du Comité exécutif. Les extraits pertinents figurent aux paragraphes 6 à 25 ci-dessous.

6. Aperçu financier (page 25)

«Les comptes du Fonds multilatéral font également apparaître un solde positif du total des réserves et solde du fonds de 362,7 millions de dollars au 31 décembre 2011, soit une réduction sensible par rapport au solde de 478,7 millions de dollars au 31 décembre 2009, qui s'explique par la décision du PNUE d'inscrire une provision de 166,2 millions de dollars au 31 décembre 2011, au titre des créances (contributions non versées) datant de plus de quatre ans et désormais jugées douteuses. Le rapport indique que cette décision a été approuvée par le Comité exécutif.»

Observation du Secrétariat:

7. Pour calculer le report, le Secrétariat adopte une approche réaliste qui consiste à ne pas tenir compte des contributions qui ne seront vraisemblablement pas récupérées, afin de conserver un niveau de financement adéquat pour satisfaire les objectifs de conformité, comme l'avait recommandé l'Équipe spéciale sur la reconstitution et l'avait approuvé les Parties. Cela a été communiqué par le Secrétariat au PNUE aux fins d'intégration dans la réponse générale du PNUE destinée au Comité des Commissaires aux comptes au cours de l'exercice d'audit.

8. *«Le passif du Fonds multilatéral a considérablement augmenté, en passant de moins de 10 millions de dollars pour chacun des deux précédents exercices à 131 millions de dollars à la fin de l'exercice 2010-2011. Cette hausse tient essentiellement à l'adoption de la nouvelle convention comptable consistant à inscrire au passif les futurs engagements du Fonds. La valeur de ces derniers ainsi comptabilisée pour 2010-2011 était de 126,6 millions de dollars.»*

Observation du Secrétariat :

9. La présentation du PNUE s'explique par le fait que le financement des tranches du PGEH, une fois approuvé par le Comité exécutif, devient un passif pour le Fonds. Il convient toutefois de souligner que le même montant figure à titre d'élément compensateur dans la catégorie appelée «autres éléments d'actif» dans le bilan. Par conséquent, le résultat sur les états financiers du Fonds est nul.

10. Présentation des états financiers (pages 30-31)

«Les états financiers du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal ne sont pas regroupés avec ceux des autres fonds du PNUE. Ils sont établis séparément et une copie en est soumise au Comité exécutif du Fonds multilatéral.

Dans son précédent rapport, le Comité a relevé avec préoccupation que le fait que les états financiers du Fonds multilatéral ne soient pas regroupés avec ceux des autres fonds prétait à confusion, et a recommandé au PNUE de préciser la situation juridique du Fonds multilatéral et de déterminer s'il convenait de les faire figurer dans ses propres états financiers.

Après avoir passé en revue l'information présentée par le PNUE et examiné le bien-fondé du modèle actuel de comptabilisation des dépenses du Fonds d'affectation du Fonds multilatéral, le Comité a jugé que le fait que celui-ci fasse l'objet d'un état financier distinct était conforme aux Normes comptables du système des Nations Unies. Il note toutefois que les critères d'inscription des soldes dans les états financiers établis selon les normes IPSAS sont plus précis et qu'il faudra donc revoir la présentation actuelle pour la rendre conforme aux normes IPSAS.»

Observation du Secrétariat:

11. Dans les précédentes communications avec le PNUE sur la question du regroupement des comptes du Fonds avec ceux du PNUE, le Secrétariat avait expliqué pourquoi les comptes du Fonds étaient présentés séparément. Dans sa réponse, le PNUE avait indiqué qu'il reverrait cette question au moment de mettre en place le nouveau système comptable (IPSAS).

12. *«Le Comité fait également observer que la pratique consistant à inclure les soldes non vérifiés des trois autres organismes qui exécutent les projets financés par le Fonds multilatéral (l'ONUDI, la Banque mondiale et le PNUE) devra être réexaminée lorsque les normes IPSAS seront appliquées, et que le PNUE pourrait collaborer avec l'ONUDI et la Banque mondiale en vue d'intégrer les soldes vérifiés aux futurs états financiers du Fonds multilatéral.»*

Observation du Secrétariat:

13. Au cours de l'atelier sur la terminologie commune et les procédures de rapprochement des comptes, à la fois le PNUE et le Trésorier du Fonds, ainsi que le Secrétariat ont reconnu la nécessité de faire figurer les comptes provisoires des agences d'exécution dans les comptes finals du PNUE, à la lumière des chevauchements des échéances de clôture des comptes avec ceux du PNUE et vu le besoin de mener l'exercice de rapprochement des comptes aux fins de présentation au Comité lors de la troisième réunion de chaque année. La suggestion du Comité des Commissaires aux comptes d'intégrer les soldes vérifiés dans les futurs états financiers du Fonds multilatéral serait acceptable à la condition que cela n'affecte pas les besoins en communication de données du Comité exécutif et les efforts du Secrétariat visant à respecter les délais de rapprochement de sa comptabilisation des approbations, des recettes et des dépenses avec celle des agences d'exécution et du Trésorier. Le PNUE devrait tenir compte des besoins du Comité exécutif relativement à la communication des données lorsqu'il traite une suggestion des Commissaires aux comptes.

14. *Etat de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds recettes du Fonds multilatéral - contributions volontaires à recevoir – page 38:*

«Dans son précédent rapport, le Comité a observé que d'importantes contributions volontaires devant être versées au Fonds multilatéral n'avaient toujours pas été acquittées longtemps après la date à laquelle elles auraient dû être versées. Plus précisément, à la fin de l'exercice biennal 2008-2009, le montant des contributions annoncées mais non acquittées s'élevait à 184 millions de dollars, dont 117 millions de dollars étaient dus depuis plus de cinq ans. La situation a empiré pendant l'exercice

clos le 31 décembre 2011, si bien qu'à cette date le montant des contributions annoncées mais non acquittées s'élevait à 187 millions de dollars, dont 156,3 millions de dollars étaient dus depuis plus de cinq ans. En réponse aux recommandations antérieures du Comité, la présentation des comptes débiteurs du Fonds multilatéral a été améliorée, et l'état XI comprend dorénavant un décompte des contributions non acquittées dues depuis au moins cinq ans. En outre, en prévision du passage aux normes IPSAS, le PNUE, avec l'approbation du Fonds multilatéral, a modifié sa politique comptable concernant la comptabilisation des créances douteuses et inscrit dans les états financiers de l'exercice une provision pour créances douteuses de 166,2 millions de dollars de façon à tenir compte du risque que les contributions dues les plus anciennes ne soient pas intégralement acquittées. Le PNUE a également appliqué la recommandation du Comité tendant à indiquer le traitement comptable appliqué dans les notes relatives aux états financiers.»

Observation du Secrétariat:

15. Dans sa décision 67/1 c), le Comité exécutif a décidé de prier le Trésorier de maintenir les contributions en souffrance de la Fédération de Russie dans la catégorie des contributions en souffrance des comptes du Fonds. En présentant les comptes provisoires de 2011 à la 67^e réunion, le représentant du Secrétariat a indiqué que pour faire suite au rapport sur la question des contributions en souffrance de la Fédération de Russie, soumis à la réunion, la mention «considered uncollectable» (considérées comme irrécouvrables) serait supprimée de la note de bas de page du tableau 1.2 et que celle-ci renverrait aux normes comptables internationales. Le Trésorier devrait s'assurer que les modifications proposées par le Comité dans la décision 67/1 c) figurent correctement dans les comptes du PNUE pour 2012.

16. Recettes du Fonds multilatéral: Comptabilisation des gains et pertes de change

«Le calendrier adopté pour le versement des contributions au Fonds multilatéral offre aux gouvernements la possibilité d'acquitter leurs contributions à un taux de change fixe convenu d'avance (mécanisme de taux de change fixe) et applicable pendant les trois années de l'exercice triennal du Fonds. Option fondamentale du Fonds multilatéral, le mécanisme de taux de change fixe est en vigueur depuis 2000. Lorsque les taux de change fluctuent entre la date d'annonce et la date de versement d'une contribution, le montant en dollars reçu peut être différent du montant inscrit au moment de l'annonce. Cette règle étant valable pour toutes les contributions volontaires annoncées et versées au Fonds multilatéral, le montant total présenté au tableau 11.1 des états financiers du PNUE comme étant le montant recouvré pour cette période (254 425 502 dollars) ne correspond pas au montant réellement recouvré, puisqu'on a enregistré des pertes de change d'un montant de 10,3 millions de dollars pendant l'exercice.

Le Fonds multilatéral prenant à sa charge les risques de change associés aux contributions qui lui sont versées, le Comité est d'avis qu'il conviendrait de comptabiliser l'effet net des variations de taux de change dans le corps des états financiers, au lieu d'en rendre compte, comme c'est le cas actuellement, dans le solde des dépenses opérationnelles, ce qui fausse le montant des dépenses opérationnelles du Fonds multilatéral. Le Comité considère que cette information présente un intérêt pour les utilisateurs des comptes, étant donné qu'elle permet de chiffrer dans une certaine mesure l'impact financier des retards dans le versement des contributions annoncées, les pertes de change représentant des sommes sur lesquelles le Fonds multilatéral compte mais qui ne sont jamais reçues.»

17. *Le PNUE a souscrit à la recommandation que le Comité lui a faite de présenter dans une rubrique distincte des états financiers du Fonds d'affectation spéciale du Fonds multilatéral, la valeur des pertes de change (ou des gains) enregistrées pendant l'exercice biennal concerné.*

Observation du Secrétariat:

18. La nouvelle pratique qui consiste à comptabiliser dans le corps des états financiers du Fonds multilatéral pour chaque période biennale le montant des pertes (ou gains) de change survenues au cours

de l'exercice, au lieu d'en rendre compte dans le solde des dépenses opérationnelles, a été signalée au Comité exécutif à sa 66^e réunion et a été appliquée dans la présentation des comptes de 2011.

19. «Comme il est indiqué dans l'état XI de l'exercice 2010-2011, une perte d'un montant de 10,3 millions de dollars a été enregistrée au cours de l'exercice du fait des opérations de change effectuées par le biais du mécanisme de taux de change fixe.

Le Comité est d'avis que le PNUE devrait envisager de réduire les risques de change. Vu l'importance des pertes de change enregistrées en 2010-2011, il pourrait être avantageux d'examiner la possibilité de recourir à des solutions commerciales telles que la couverture des risques de change ou les contrats de change à terme.

Le Comité recommande au PNUE d'examiner la possibilité de mettre en place des procédures qui permettent de réduire les risques de change, sous réserve des orientations données par le Siège de l'ONU et de l'examen des coûts et des avantages.»

Observation du Secrétariat:

20. Le Comité exécutif pourrait souhaiter souscrire à la recommandation du Comité des Commissaires aux comptes en ce qui a trait à la proposition d'introduire des procédures destinées à atténuer les risques de change, et prier le Trésorier de communiquer au Comité exécutif les mesures de suivi adoptées par le PNUE pour réduire ces risques.

21. Avances versées à des partenaires à titre de paiement à l'avance

«Le Comité a noté que, sur le montant total de 83,5 millions de dollars d'effets à recevoir de tiers présenté dans les états financiers du PNUE (état II et note 8 relative aux états financiers), 80 millions de dollars correspondaient à des liquidités avancées aux partenaires d'exécution. Sur cette somme, 55 millions de dollars ont été versés à d'autres organismes des Nations Unies et 16 millions à des gouvernements. À titre de comparaison, les soldes des avances aux partenaires d'exécution étaient de 62 millions de dollars au 31 décembre 2009 et de 73 millions de dollars au 31 décembre 2007.

Le Comité sait que le PNUE doit fournir des avances à ses partenaires. Il a cependant déjà eu l'occasion de constater que la gestion des liquidités pouvait encore être améliorée. Or, il note que le PNUE n'a fait que peu de progrès dans ce domaine. En outre, lors de ses travaux dans les bureaux extérieurs, il a observé que, dans un cas, des fonds avaient été déboursés et qu'ils étaient demeurés inutilisés en la possession du partenaire d'exécution deux ans après la date prévue de début du projet.

22. Le PNUE a accepté, comme le Comité le recommandait, d'examiner toutes les avances versées à ses partenaires d'exécution et de récupérer toutes les sommes qui ne doivent pas être dépensées dans une période raisonnable, n'excédant pas six mois en tout état de cause.

23. Le PNUE a également accepté, comme le Comité le recommandait, de ne payer ses partenaires d'exécution que lorsque suffisamment d'éléments probants indiquent que les fonds sont nécessaires pour acquitter immédiatement le coût de projets et de récupérer ces fonds dès lors que les projets sont retardés.»

Observation du Secrétariat:

24. La question des avances versées par le PNUE à ses partenaires d'exécution et de la nécessité de récupérer toutes les sommes qui ne doivent pas être dépensées dans une période raisonnable mérite toute l'attention du Comité exécutif. Comme le PNUE est l'une des agences d'exécution du Fonds multilatéral, il conviendrait de demander de plus amples éclaircissements au PNUE, à titre d'agence d'exécution, au sujet des projets susceptibles d'entrer dans cette catégorie et des effets possibles de la recommandation des Commissaires aux comptes sur la mise en œuvre des projets du Fonds. Le Comité exécutif pourrait

par ailleurs envisager d'examiner la question des avances versées par les agences d'exécution à leurs partenaires d'exécution et de demander que ceux-ci lui précisent leurs procédures et politiques internes respectives en la matière.

25. Le Comité exécutif peut obtenir sur demande un exemplaire du rapport du Comité des Commissaires aux comptes.

Suivi de la décision 65/52 f)

26. Afin de donner suite à la décision 65/52 f) demandant au Secrétariat de faire part au Comité exécutif dans le futur de tous les soldes reversés au Fonds et de fournir des informations sur la façon dont ces soldes ont été utilisés dans le document des comptes finals du Fonds, le tableau 1.3 (Annexe II) présente des informations sur les montants économisés sous certaines rubriques et utilisés en 2012 pour mener à bien des activités inachevées, ainsi que sur les montants économisés sous d'autres rubriques et reversés au Fonds.

27. L'Annexe I du présent document renferme les comptes finals du Fonds multilatéral pour 2011, après vérification par le Comité des Commissaires aux comptes des Nations Unies. Les tableaux 1.1 à 1.7, qui figurent à l'Annexe II, correspondent aux comptes du Secrétariat et aux états financiers finals des agences d'exécution.

RECOMMANDATIONS

28. Le Comité exécutif pourrait souhaiter:

- a) Prendre note des états financiers vérifiés du Fonds multilatéral au 31 décembre 2011, présentés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/48;
- b) Noter que le rapport d'audit final des états financiers de 2011 pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 est achevé;
- c) Prendre note des remarques et recommandations du Comité des Commissaires aux comptes des Nations Unies concernant les comptes 2011 du Fonds multilatéral:
 - i) Prier le Trésorier:
 - a. De tenir le Comité exécutif au courant de la position du PNUE en ce qui a trait à l'intégration des comptes du Fonds multilatéral dans les comptes du PNUE, en conformité avec les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS);
 - b. De refléter la note de bas de page concernant la Fédération de Russie dans les comptes de 2012, conformément à la décision 67/1 c) du Comité exécutif, qui prie le Trésorier de maintenir les contributions en souffrance de la Fédération de Russie dans la catégorie des contributions en souffrance des comptes du Fonds;
 - c. De s'assurer que la recommandation du Comité des Commissaires aux comptes des Nations Unies selon laquelle il faudrait inclure les états financiers vérifiés des agences d'exécution (Banque mondiale et ONUDI) n'empêche pas de procéder au rapprochement annuel des comptes dans les mêmes délais;

- d. De tenir informé le Comité sur les efforts du PNUE en vue d'atténuer les risques de change;
- ii) Prier le PNUE, à titre d'agence d'exécution, ainsi que le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, de faire rapport à la 69^e réunion du Comité exécutif sur leurs politiques et procédures internes concernant les avances versées à leurs partenaires d'exécution;
- d) Demander au Trésorier de consigner, dans les comptes de 2012, les différences entre les états financiers provisoires des agences et leurs comptes finals de 2011, telles que présentées dans les tableaux 1 et 2 du présent document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/48.

United Nations Environment Programme

Trust Fund
for the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer

Statement of Income and expenditure and changes in reserves and fund balances
for the year ended 31 December 2010
(Thousands of United States Dollars)

	2010	2008
Income		
Voluntary contributions	128,874	123,992
Interest income	3,645	11,965
Miscellaneous income	1,277	10,235
Total Income	133,796	148,192
Expenditure		
Staff and other personnel costs	3,483	3,769
Contractual services	682	1,178
Travel	192	412
Operating expenses	6,456	391
Acquisitions	767	648
Programme support costs	356	347
UNEP managed activities	15,528	17,546
UNDP managed activities	25,120	27,852
UNIDO managed activities	25,283	27,969
World Bank managed activities	23,803	79,203
Total Expenditure	101,468	159,115
Excess/ (Shortfall) of Income over expenditure	32,328	(12,923)
Fund balances, beginning of year	478,661	480,535
Fund balances, end of year	510,989	487,612

Statement of assets, liabilities, reserves and fund balances
for the year ended 31 December 2010

Assets		
Cash and term deposits	997	1,155
Cash pools	110,300	40,238
Advances provided to implementing agencies	187,012	215,807
Voluntary contributions receivable	176,371	177,775
Promissory notes	40,767	34,068
Accounts receivable other	329	438
Other assets	13	19
Total assets	515,789	489,500
Liabilities		
Payments or contributions received in advance	3,847	1,349
Unliquidated obligations	150	278
Interfund balances payable	44	9
Accounts payable other	759	254
Total liabilities	4,800	1,888
Reserves and fund balances		
Fund balance	510,989	467,612
Total fund balances	510,989	467,612
Total liabilities and fund balances	515,789	469,500

27. Annex I of this document presents the final 2011 accounts of the Multilateral Fund, which have been audited by the UN Board of Auditors. Annex II are the schedules 1.1 through 1.7, representing the accounts of the Secretariat and the IAs' final statements.

RECOMMENDATIONS

28. The Executive Committee may wish to:

- (a) Note the audited financial statement of the Multilateral Fund as at 31 December 2011 contained in document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/48;
- (b) Note that the final audit report on the 2011 financial statement for the year ended 31 December 2011 is completed;
- (c) Take note of the United Nations Board of Auditors' findings and recommendations on the Multilateral Fund's 2011 accounts and:
 - (i) To request the Treasurer:
 - a. To keep the Executive Committee updated on UNEP's position regarding integrating the accounts of the Multilateral Fund with the accounts of UNEP under International Public Sector Accounting Standards (IPSAS);
 - b. To reflect the footnote of the Russian Federation in the 2012 accounts as directed by the Executive Committee in decision 67/1(c) requesting the Treasurer to maintain the outstanding contributions of the Russian Federation in the outstanding contributions category of the accounts of the Fund;
 - c. To ensure that the recommendation by the United Nations Board of Auditors to record audited statement from Implementing Agencies (World Bank and UNIDO) would not prevent the annual reconciliation of the accounts taking place within the same time frame;
 - d. To update the Committee on UNEP's effort to mitigate exchange rate risks;
 - (ii) To request UNEP, as implementing agency, as well as UNDP, UNIDO, and the World Bank to report to the 69th meeting of the Executive Committee on their internal policies and procedures on cash advances to their implementing partners; and,
- (d) Request the Treasurer to record in the 2012 accounts the differences between the agencies' provisional statements and their final 2011 accounts as reflected in tables 1 and 2 of document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/48.

SCHEDULE 1.1 MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL			
2011 STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE (in US\$)			
(Thousands of United States dollars)			
INCOME	2011	2010	1991- 2011
Agreed contributions	128,349	128,874	2,696,158
Interest income	2,496	3,645	207,635
Exchange gain/(loss)(i)	(4,310)	(6,049)	26,530
Miscellaneous income	(1,109)	1,277	30,866
TOTAL INCOME	125,426	127,747	2,961,189
EXPENDITURE (ii)			
UNEP Managed Activities	18,848	15,526	189,141
UNDP Managed Activities	39,395	25,120	585,221
UNIDO Managed Activities	31,627	25,283	564,569
World Bank Managed Activities	11,200	23,603	1,009,358
Secretariat	6,765	5,887	84,920
TOTAL EXPENDITURE	107,835	95,419	2,433,209
Excess of income over expenditure	17,591	32,328	527,980
Prior period adjustments	(8,949)	(156,904)	(165,253)
Net excess of income over expenditure	8,642	(124,576)	362,727
Fund balance, beginning of period	354,085	478,661	0
Fund balance, end of period	362,727	354,085	362,727

(i) FERM Exchange loss for 2011.

(ii) To avoid delay, the Treasurer, with the approval of the Executive Committee of the Multilateral Fund has adopted the practice of recording UNDP, UNIDO and the World Bank's unaudited expenditures submitted. There is however an agreement that the implementing agencies will provide audited expenditures immediately they become available but not later than 30 September of the following year.

SCHEDULE 1.2		
MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL		
2011 STATEMENT OF ASSETS AND LIABILITIES		
(Thousands of United States dollars)		
ASSETS	31.12.2011	31.12.2010
Cash and term deposits	16,069	111,297
Voluntary pledges receivable	187,122	176,371
Less provision for doubtful receivables (i)	-166,233	-163,225
Inter-fund balance receivable		
Other accounts receivable	353	329
Other assets - deferred charges*	126,653	13
Promissory notes	24,844	40,767
Operating funds provided to implementing agencies	305,094	187,012
TOTAL ASSETS	493,902	352,564
LIABILITIES		
Deferred credits*	130,747	3,847
Reserve for obligations	266	150
Inter-fund balance payable	42	44
Other accounts payable	120	759
TOTAL LIABILITIES	131,175	4,800
RESERVES AND FUND BALANCES		
Cumulative surplus	362,727	347,764
TOTAL RESERVES AND FUND BALANCES	362,727	347,764
TOTAL LIABILITIES, RESERVES AND FUND BALANCES	493,902	352,564

* Other assets and Deferred credits include commitments for future years amounting to US \$126,640 (Thousands of United States dollars).

(i) New line item introduced in the 2010-2011 financial period.

It represents 100% of all outstanding receivables over four years old and other specific receivables in line with international accounting standards.

Of the total US \$187.122 million voluntary contributions receivable (Schedule 1.2), about US \$120.594 million or 64% represent amount due from countries with economies in transition. The Fund encourages parties to pay their outstanding contributions in full and no write-offs are currently being considered.

SCHEDULE 1.3					
A. 2011 Expenditures for Account MFL 2336-2211-2661: (Secretariat's Main Account)					
			Approved Budget	Actual Expenditure	Savings/ (Deficit)
10	PROJECT PERSONNEL COMPONENT				
	<i>1100</i>	<i>Project Personnel</i>			
		1101 Chief Officer (D-2)	230,282	219,713	10,569
		1102 Deputy Chief Officer (Economic Cooperation) (P-5)	227,260	217,547	9,713
		1103 Programme Management Officer (P-3)	150,618	161,925	(11,307)
		1104 Senior Project Management Officer (P-5)	205,366	222,047	(16,681)
		1105 Senior Project Management Officer (P-5)	205,366	190,986	14,380
		1106 Senior Project Management Officer (P-5)	205,366	190,787	14,579
		1107 Senior Project Management Officer (P-5)	205,366	156,314	49,052
		1108 Information Management Officer (P-3)	181,588	196,439	(14,851)
		1109 Administrative and Fund Management Officer (P-5)	184,257	161,818	22,439
		1110 Senior Monitoring and Evaluation Officer (P-5)	205,366	194,739	10,627
		1111 Programme Management Officer (P-3)	150,618	136,733	13,885
		1112 Associate IT Officer (P-2)	91,127	116,435	(25,308)
		1114 Programme Management Officer - (P-3)	150,618	139,414	11,204
		1188 Prior Year's Adjustment			
	<i>1199</i>	<i>Sub-total</i>	2,393,198	2,304,897	88,301
	<i>1200</i>	<i>Consultants</i>			
		1201 Projects and technical reviews etc	57,000	28,551	28,449
		1202 MC2 Consultants	40,200	0	40,200
		1203 MYA Table access & development	5,730	3,900	1,830
	<i>1299</i>	<i>Sub-total</i>	102,930	32,451	70,479
	<i>1300</i>	<i>Administrative Support Staff costs</i>			
		1301 Administrative Assistant (G-8)	86,564	85,651	913
		1302 Meetings Services Assistant (G-7)	81,909	86,525	(4,616)
		1303 Programme Assistant (G-8)	86,564	91,415	(4,851)
		1304 Senior Secretary (Economic Cooperation) (G-6)	46,122	23,050	23,072
		1305 Senior Secretary (Technical Cooperation) (G-6)	64,122	67,601	(3,479)
		1306 Computer Operations Assistant (G-8)	86,564	37,281	49,283
		1307 Secretary (G-6)	67,770	71,315	(3,545)
		1308 Secretary/Clerk, Administration (G-7)	72,700	44,047	28,653
		1309 Registry Clerk (G-5)	55,391	58,220	(2,829)
		1310 Database Assistant (G-8)	104,564	106,581	(2,017)
		1311 Secretary, Monitoring and Evaluation, (G-6)	64,122	65,841	(1,719)
		1313 Secretary, (Senior programme Officer) G-6	64,121	53,710	10,411
		1314 Secretary (Senior Programme Officer) (G-6)	64,121	59,705	4,416
	<i>1301-14</i>	<i>Sub-total (support staff costs)</i>	944,634	850,942	93,692
		1333 60th Meeting of the Executive Committee	346,760	346,242	518
		1334 61st Meeting of the Executive Committee	318,140	317,428	712
		1336 62nd Meeting of the Executive Committee	386,840	384,986	1,854
	<i>1333-34 & 1336</i>	<i>Sub-total (conference servicing)</i>	1,051,740	1,048,656	3,084
		1335 Temporary Assistance	12,000	11,668	332
		1388 Prior Year's Adjustment	-	-	0
	<i>1388</i>	<i>Sub-total</i>	-	0	0
	<i>1399</i>	<i>Sub-total</i>	2,008,374	1,911,266	97,108

			Approved Budget	Actual Expenditure	Savings/ (Deficit)
	1600	<i>Travel on Official Missions</i>			
	1601	Mission costs	302,516	302,433	83
	1602	Network meetings (4)	26,834	17,528	9,306
	1699	<i>Sub-total</i>	<i>329,350</i>	<i>319,961</i>	<i>9,389</i>
1999	COMPONENT TOTAL		4,833,852	4,568,575	265,277
20	SUB-CONTRACTS COMPONENT				
	2100	<i>Sub-Contracts with UN Agencies:</i>			
	2101	Treasury services	500,000	500,000	0
	2102	Corporate consultancies	800,000	160,026	639,974
	2199	<i>Sub-total</i>	<i>1,300,000</i>	<i>660,026</i>	<i>639,974</i>
	2300				0
	2300	<i>Sub-Contracts with Profit Making Institutions</i>			0
	2301	Corporate Consultancies	0	0	0
	2399	<i>Sub-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
2999	COMPONENT TOTAL		1,300,000	660,026	639,974
30	MEETINGS PARTICIPATION COMPONENT				
	3300	<i>Assistance to Participants from Developing Countries</i>			
	3301	Travel of Chairman / Vice-Chairman	15,000	7,184	7,816
	3302	Executive Committee meetings	225,000	207,539	17,461
	3399	<i>Sub-total</i>	<i>240,000</i>	<i>214,723</i>	<i>25,277</i>
3999	COMPONENT TOTAL		240,000	214,723	25,277
40	EQUIPMENT COMPONENT				
	4100	<i>Expendables</i>			
	4101	Office stationery etc (revision initiated to use anticipated savings)	19,500	10,997	8,503
	4102	Software & Computer expendables	11,700	2,619	9,081
	4199	<i>Sub-total</i>	<i>31,200</i>	<i>13,616</i>	<i>17,584</i>
	4200	<i>Non-expendable Equipment</i>			
	4201	Computer, printers etc.	13,000	9,563	3,437
	4202	Others	6,500	629	5,871
	4299	<i>Sub-total</i>	<i>19,500</i>	<i>10,192</i>	<i>9,308</i>
	4300	<i>Rental of premises</i>			
	4301	Rental of office premises	870,282	804,392	65,890
	4399	<i>Sub-total</i>	<i>870,282</i>	<i>804,392</i>	<i>65,890</i>
4999	COMPONENT TOTAL		920,982	828,200	92,782
50	MISCELLANEOUS COMPONENT				
	5100	<i>Operations and Maintenance</i>			
	5101	Computers, printers etc	9,000	7,114	1,886
	5102	Office premises	9,000	1,203	7,797
	5103	Rental of Photocopiers	19,500	749	18,751
	5104	Telecommunications equipment	9,000	857	8,143
	5105	Miscellaneous equipment rentals	16,250	1,442	14,808
	5199	<i>Sub-total</i>	<i>62,750</i>	<i>11,365</i>	<i>51,385</i>
	5200	<i>Reporting Costs</i>			

			Approved Budget	Actual Expenditure	Savings/ (Deficit)
	5201	Executive Committee meetings	17,000	10,492	6,508
	5202	Reporting (others)			0
	5299	Sub-total	17,000	10,492	6,508
	5300	Sundry			
	5301	Communications	65,000	40,478	24,522
	5302	Freight charges	15,000	3,031	11,969
	5303	Bank charges	5,000	1,637	3,363
	5305	Staff training	25,497	4,598	20,899
	5399	Sub-total	110,497	49,744	60,753
	5400	Hospitality			
	5401	Official hospitality	16,000	15,109	891
	5499	Sub-total	16,000	15,109	891
5999	COMPONENT TOTAL		206,247	86,710	119,537
99	PROJECT TOTAL		7,501,081	6,358,234	1,142,847
		Programme Support Costs (budget lines 1100 and 1300)	433,918	410,259	23,659
		GRAND TOTAL	7,934,999	6,768,493	1,166,506
B. 2011 Expenditures for Account MFL 2336-2212-2661: (Monitoring and Evaluation)					
			Approved Budget	Actual Expenditure	Savings/ (Deficit)
	1201	Projects and technical reviews/Customs Trng	12,000	2,450	9,550
	1202	Projects and technical reviews etc./Methyl bromide	18,750	16,000	2,750
	1203	Projects and technical reviews etc./Extending desk study	0	0	0
	1204	Country studies	0	0	0
	1205	Consultants	0	0	0
	1206	Projects and technical reviews etc/evaluation of TPMPs	0	0	0
	1601	Travel on Official business	50,000	18,981	31,019
	4201	Non Expendable Computer Equipment	5,250	181	5,069
	5301	Communications	750	0	750
	ACCOUNT TOTAL		86,750	37,612	49,138
C. 2011 Expenditures for Account MFL 2336-2567-2661: (HCFC Production Sector)					
	1200	Sub-Contracts with Profit Making Institutions			
	1201	Consultants	0	(10,000)	10,000
	ACCOUNT TOTAL		0	(10,000)	10,000
	TOTAL FOR ALL ACCOUNTS		8,021,749	6,796,105	1,225,644

(12,000)

Breakdown of expenditures under 1200 and 2100 BL is available upon request.

BL 1304, 1306 & 1314 allocation used for Temporary recruitment pending filling of the posts.

Savings under BL 1202, 1203, and 2102 have been used in 2012 to complete activities under the respective lines.

Savings under BL 3302, 4201, 4202, 5105, 5303 and 5305 have been combined with 2012 allocations to meet 2012 requirements.

Savings under 1201 and 1202 of the SMEO budget have been used in 2012 to complete activities under the respective lines.

SCHEDULE 1.4			
MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL			
UNDP Managed Activities 1991 - 2011			
INCOME	2011	2010	1991-2011
Cash transferred from the Multilateral Fund	65,960,734	23,621,158	587,025,650
Promissory notes encashment	0	0	31,150,012
Interest and miscellaneous income earned and retained	350,000	467,358	53,226,114
TOTAL INCOME	66,310,734	24,088,516	671,401,776
TOTAL EXPENDITURE	38,488,043	24,555,096	585,221,426
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	27,822,691	-466,580	86,180,350
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	27,822,691	-466,580	86,180,350
Fund balance, beginning of period	58,357,659	58,824,239	0
Add excess of income over expenditure	27,822,691	-466,580	86,180,350
Fund balance, end of period	86,180,350	58,357,659	86,180,350

SCHEDULE 1.5			
MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL			
UNEP Managed Activities 1991 - 2011			
INCOME	2011	2010	1991-2011
Cash transferred from the Multilateral Fund	18,776,892	16,881,814	203,396,218
Total transfers	18,776,892	16,881,814	203,396,218
Interest earned and retained	279,358	389,576	9,123,614
Other income	-5,733	13,595	74,693
TOTAL INCOME	19,050,517	17,284,985	212,594,525
TOTAL EXPENDITURE	18,787,381	15,590,824	189,336,551
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	263,136	1,694,161	23,257,974
Prior period adjustments	0	0	0
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	263,136	1,694,161	23,257,974
Fund balance, beginning of period	22,994,838	21,300,677	0
Add excess of income over expenditure	263,136	1,694,161	23,257,974
Fund balance, end of period	23,257,974	22,994,838	23,257,974

SCHEDULE 1.6			
MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL			
UNIDO Managed Activities 1991 - 2011			
INCOME	2011	2010	1991-2011
Cash transferred from the Multilateral Fund	84,305,807	52,430,461	657,071,329
Interest and miscellaneous income earned and retained	386,897	229,444	36,326,980
TOTAL INCOME	84,692,704	52,659,905	693,398,309
TOTAL EXPENDITURE	31,340,698	25,581,054	564,574,485
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	53,352,006	27,078,851	128,823,824
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	53,352,006	27,078,851	128,823,824
Fund balance, beginning of period	75,471,818	48,392,967	0
Add excess of income over expenditure	53,352,006	27,078,851	128,823,824
Fund balance, end of period	128,823,824	75,471,818	128,823,824

SCHEDULE 1.7			
MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL			
World Bank Managed Activities 1991 - 2011			
INCOME	2011	2010	1991-2011
Cash transferred from the Multilateral Fund	50,170,096	1,350,339	827,419,521
Promissory notes encashed*	0	0	181,333,627
Interest and miscellaneous income earned and retained (investment income)	244,055	387,337	78,413,678
TOTAL INCOME	50,414,151	1,737,676	1,087,166,826
TOTAL EXPENDITURE	11,200,968	23,602,512	1,009,359,006
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	39,213,183	-21,864,836	77,807,820
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	39,213,183	-21,864,836	77,807,820
Fund balance, beginning of period**	38,594,637	60,459,473	0
Add excess of income over expenditure	39,213,183	-21,864,836	77,807,820
Fund balance, end of period	77,807,820	38,594,637	77,807,820

*Promissory notes information provided in the World Bank accounts.

** The World Bank restated its Opening Fund balance for 2006 to include unrealized investment income as at the end of 31 December 2005.

SCHEDULE 1.7			
MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL			
World Bank Managed Activities 1991 - 2011			
INCOME	2011	2010	1991-2011
Cash transferred from the Multilateral Fund	50,170,096	1,350,339	827,419,521
Promissory notes encashed*	0	0	181,333,627
Interest and miscellaneous income earned and retained (investment income)	244,055	387,337	78,413,678
TOTAL INCOME	50,414,151	1,737,676	1,087,166,826
TOTAL EXPENDITURE	11,200,968	23,602,512	1,009,359,006
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	39,213,183	-21,864,836	77,807,820
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	39,213,183	-21,864,836	77,807,820
Fund balance, beginning of period**	38,594,637	60,459,473	0
Add excess of income over expenditure	39,213,183	-21,864,836	77,807,820
Fund balance, end of period	77,807,820	38,594,637	77,807,820

*Promissory notes information provided in the World Bank accounts.

** The World Bank restated its Opening Fund balance for 2006 to include unrealized investment income as at the end of 31 December 2005.